

Sirtom. Deux animations autour des composteurs à Saint-Michel

Le conseil de citoyens des quartiers prioritaires de Flers (Saint-Michel et Saint-Sauveur) existe depuis 2017 et s'est donné pour mission principale de contribuer à l'amélioration du cadre de vie des habitants dans les quartiers.

Soucieuse d'accompagner les comportements citoyens dans divers domaines, l'association s'efforce de mettre en place divers projets contribuant au vivre ensemble et à l'embellissement des quartiers (par exemple, trois espaces ont récemment été semés par les habitants pour le fleurissement de Saint-Michel).

Une des préoccupations du Sirtom consiste à la réduction des ordures ménagères résiduelles et au tri sélectif (la promotion de ces pratiques citoyennes constitue l'objet central de la mission de Service Civique de Loup Guichard).

Au hasard d'une rencontre, l'idée est née d'expérimenter le compostage collectif dans un quartier de Flers : Saint-Michel.

Avec le soutien de la SAGIM, et avec l'aide technique et matérielle du Sirtom (don de 4 composteurs) et du service des Espaces verts de la ville de Flers, le conseil de citoyens va procéder à l'installation de 4 composteurs qui seront gérés et entretenus par 4 habitants volontaires.

Afin de sensibiliser la population du quartier à cette pratique du compostage, le Sirtom et le conseil de citoyens propose 2 animations pédagogiques (dans le quartier Saint-Michel) sur l'utilisation du composteur et de sensibilisation à la réduction de déchets :

- Mercredi 19 mai à 14 heures, au n°1 allée Roland-Garros ;
- Samedi 22 mai à 14 heures aux jardins partagés Papilles & Papillons.

Tout habitant est bien entendu le bienvenu pour ces animations gratuites d'une durée d'une heure maximum.

En amont de ces animations, une campagne d'information sur le compostage sera effectuée dans les immeubles du quartier (mise à disposition de flyers pédagogiques réalisés par le SIRTOM spécialement pour l'opération).

L'animation se déroulera dans le respect des gestes barrières et toute personne souhaitant participer à l'animation devra se munir d'un masque.

Renseignements complémentaires : conseilcitoyensflers@gmail.com